



002393

**DECISION**

2 5 NOV 2020

**Le Directeur de l'Agence Urbaine d'Oujda,**

Vu le Dahir portant Loi n° 1-93-51 du 22 Rebia I 1414 (10 septembre 1993) instituant les agences urbaines ;

Vu le Décret n° 2-93-67 du 04 Rebia II 1414 (21 septembre 1993) pris pour l'application du Dahir précité ;

Vu le Décret n° 2-97-361 du 27 JOURMADA II 1418 (30 octobre 1997) relatif aux agences urbaines de Laâyoune, Mèknes, Tétouan, Oujda, Safi-El Jadida, Kénitra-Sidi Kacem, Settat et Taza ; tel qu'il a été modifié par le Décret n° 2-99-713 du 20 Jourdada II 1420 (1er Octobre 1999) ;

Vu le décret n° 2.18.464 du 15 ramadan 1439 (31 mai 2018) portant nomination de M. Said EL HEBIL en qualité de Directeur de l'Agence Urbaine d'Oujda à compter du 31 Mai 2018 ;

Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'Agence Urbaine d'Oujda ;

Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 22 octobre 2012 relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;

Vu la loi cadre modificative de l'Agence Urbaine d'Oujda au titre de l'exercice 2020 ;

Vu les nécessités de service.

**Décide**

**Article 1 :** L'Agence Urbaine d'Oujda organisera un concours pour le recrutement d'un ingénieur topographe ou architecte (01 poste cadre supérieur) :

Profil	Nombre de postes	Lieu d'affectation	Date du concours
Ingénieur topographe ou architecte (Cadre Supérieur)	01	Siège ou antennes	21 décembre 2020

**Article 2 :** Le concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes:

- Etre de nationalité marocaine ;
- Agé de 45 ans au plus ;
- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur topographe ou architecte.

**N.B :**

-La reconstitution de carrière sera basée uniquement sur les diplômes demandés ainsi que sur l'expérience professionnelle des candidats retenus.

**Article 3 :** Toute candidature sera accompagnée:

- D'une demande manuscrite ;
- D'un curriculum vitae détaillé faisant apparaître clairement l'adresse mail et le N° du téléphone personnel, diplômes, expériences, ... ;
- D'une lettre de motivation pour occuper le poste concerné ;
- D'une copie certifiée conforme des diplômes demandés ;
- D'une copie de la CIN ;
- L'attestation d'équivalence des diplômes étrangers le cas échéant ;
- L'autorisation de l'administration d'origine si le candidat est un fonctionnaire;

A

# ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de  
l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville

## AGENCE URBAINE D'OUJDA



# المملكة المغربية

وزارة إعداد التراب الوطني والتعمير  
والإسكان وسياسة المدينة

الوكالة الحضرية لوجدة

-Attestation(s) de travail ou tout document(s) justifiant(s) l'expérience professionnelle conformément à la réglementation en vigueur. Pour le secteur privé, l'attestation de travail doit être appuyée par les déclarations de cotisations à la CNSS pour la période considérée.

### **Article 4** : Le concours se déroulera comme suit :

Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions indiquées aux articles 2 et 3 ci-dessus et des fiches de postes en annexes.

Les candidats présélectionnés seront convoqués pour passer le concours conformément à la date figurant à l'article premier de cette décision et qui comprend :

- Une épreuve écrite de deux heures portant sur les missions des postes à occuper, le lieu de déroulement des épreuves écrites sera communiqué aux candidats présélectionnés ;
- Une épreuve orale pour évaluer les compétences techniques des candidats qui ont réussi l'épreuve écrite, la date de déroulement des épreuves orales sera communiquée aux candidats.

**Article 5** : Les dossiers de candidature doivent être déposés ou transmis au plus tard le 11 décembre 2020 à 16h30 soit sous plis fermé au service du personnel de l'AUTO sis au Nouveau quartier administratif Bd Touhami Jilali -OUJDA ou déposés par voie électronique via le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma).

### **Article 6** : Cette décision sera publiée aux sites web suivants :

- [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma);
- [www.auo.org.ma](http://www.auo.org.ma).

**N.B.** : Les convocations seront effectuées par email et par téléphone, de ce fait il est obligatoire de mentionner clairement l'adresse mail du candidat et son numéro de téléphone personnel sur son C.V et sur sa demande de candidature *A*



*EL HEBEL Saïd*  
Directeur de  
l'Agence Urbaine d'Oujda

## AGENCE URBAINE D'OUJDA

Bd, Thami Jilali, Quartier Administratif - Oujda - Tél : 05 36 68 04 13 - Fax : 05 36 68 04 10  
E-mail : [auo@menara.ma](mailto:auo@menara.ma) - Web : [www.auo.org.ma](http://www.auo.org.ma)



الوكالة الحضرية لوجدة  
AGENCE URBAINE D'OUJDA

## الوكالة الحضرية لوجدة

شارع اتهامي الجيلالي، الحي الإداري - وجدة - الهاتف : 05 36 68 04 13 - الفاكس : 05 36 68 04 10  
البريد الإلكتروني : [auo@menara.ma](mailto:auo@menara.ma) - موقع ويب : [www.auo.org.ma](http://www.auo.org.ma)